

Royaume du Maroc

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

المديرية الجهوية مراكش-آسفي  
DIRECTION REGIONALE MARRAKECH-SAFI

DIRECTION PROVINCIALE  
DE SAFI

المديرية الإقليمية  
لآسفي

MONOGRAPHIE PROVINCIALE  
2021



## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| INTRODUCTION .....   | 7         |
| <b>CHAPITRE 1. TERRITOIRE ET POPULATION .....</b>  | <b>9</b>  |
| <b>1- TERRITOIRE DE LA PROVINCE .....</b>  | <b>11</b> |
| 1.1. RELIEF .....  | 11        |
| 1.1.1. <i>Sahel:</i> .....   | 11        |
| 1.1.2. <i>Plaine :</i> .....   | 11        |
| 1.1.3. <i>Collines et montagnes de Mouissates :</i> .....                                      | 12        |
| 1.2. L'HYDROLOGIE :.....   | 12        |
| 1.2.1. <i>Les eaux superficielles :</i> .....  | 12        |
| 1.2.2. <i>Les eaux souterraines et la nappe du Sahel:</i> .....                                | 13        |
| 1.3. CLIMAT.....   | 13        |
| 1.4. DECOUPAGE ADMINISTRATIF .....   | 13        |
| <b>2- POPULATION .....</b>   | <b>14</b> |
| 1.5. ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION DE LA POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE ..... | 14        |
| 1.6. PYRAMIDE DES AGES.....  | 15        |
| 1.7. L'ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION .....   | 17        |
| <b>3- MENAGES .....</b>  | <b>19</b> |
| <b>4- HABITAT .....</b>  | <b>20</b> |
| 4-1- TYPE DE LOGEMENT .....  | 20        |
| 4-2- STATUT D'OCCUPATION .....   | 21        |
| 4-3- CARACTERISTIQUES ET ELEMENTS D'EQUIPEMENT DES LOGEMENTS.....                              | 21        |
| 4-3-1. <i>Ancienneté des logements</i> .....   | 21        |
| 4-3-2. <i>Equipements des logements</i> .....  | 22        |
| 4-4- CONSTRUCTION.....   | 23        |
| <b>CHAPITRE 2. SECTEURS SOCIAUX .....</b>  | <b>24</b> |
| <b>1- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION .....</b>   | <b>27</b> |
| 1-1- ALPHABETISATION .....   | 27        |
| 1-2- SCOLARISATION.....  | 27        |
| <b>2- ENSEIGNEMENT.....</b>  | <b>28</b> |
| 2-1- ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE .....  | 28        |
| 2-2- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE COLLEGIAL .....                                       | 29        |
| 2-2-1. <i>Enseignement primaire public</i> .....   | 29        |
| 2-2-2. <i>Enseignement secondaire collégial public</i> .....                                   | 30        |
| 2-2-3. <i>Enseignement primaire et collégial privé</i> .....                                   | 31        |
| 2-3- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT.....   | 31        |
| 2-3-1. <i>Enseignement secondaire qualifiant public</i> .....                                  | 31        |
| 2-3-2. <i>Enseignement secondaire qualifiant privé</i> .....                                   | 32        |
| 2-4- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....  | 32        |
| 2-4-1. <i>Enseignement supérieur public</i> .....  | 32        |
| 2-4-2. <i>Enseignement supérieur privé</i> .....   | 33        |

|                    |  |           |
|--------------------|--|-----------|
| <b>3-</b>          | <b>FORMATION .....</b>   | <b>33</b> |
| 3-1-               | FORMATION PEDAGOGIQUE.....   | 33        |
| 3-1-1.             | <i>Formation des professeurs du secondaire collégial et qualifiant .....</i> | 33        |
| 3-1-2.             | <i>Formation des professeurs du primaire.....</i>                            | 34        |
| 3-2-               | FORMATION PROFESSIONNELLE .....  | 34        |
| 3-2-1.             | <i>Formation professionnelle publique.....</i>                               | 35        |
| 3-2-2.             | <i>Formation professionnelle privée.....</i>                                 | 35        |
| <b>4-</b>          | <b>ACTIVITE ET EMPLOI .....</b>  | <b>36</b> |
| 4-1-               | CONCEPTS ET DEFINITIONS.....   | 36        |
| 4-2-               | POPULATION ACTIVE .....  | 37        |
| 4-3-               | POPULATION ACTIVE EN CHOMAGE .....   | 38        |
| <b>5-</b>          | <b>SANTE.....</b>  | <b>38</b> |
| 5-1-               | INFRASTRUCTURES SANITAIRES .....   | 39        |
| 5-2-               | ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL .....                                     | 39        |
| 5-3-               | INDICATEURS RELATIFS AU SECTEUR DE LA SANTE.....                             | 39        |
| <b>6-</b>          | <b>ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS .....</b>                                | <b>40</b> |
| 6-1-               | INFRASTRUCTURES SPORTIVES .....  | 40        |
| 6-2-               | AUTRES EQUIPEMENTS .....   | 41        |
| 6-2-1.             | <i>Foyers féminins .....</i>   | 41        |
| 6-2-2.             | <i>Jardins d'enfants .....</i>   | 41        |
| 6-2-3.             | <i>Activités en faveur des jeunes .....</i>                                  | 41        |
| <b>CHAPITRE 3.</b> | <b>SECTEURS PRODUCTIFS .....</b>   | <b>43</b> |
| <b>3-</b>          | <b>AGRICULTURE.....</b>  | <b>45</b> |
| 1-1-               | SECTEUR AGRICOLE .....   | 45        |
| 1-1-1.             | <i>Cultures provinciales .....</i>   | 45        |
| 1-1-2.             | <i>Irrigation dans la province .....</i>                                     | 48        |
| 1-2-               | SECTEUR FORESTIER .....  | 49        |
| 1-3-               | ELEVAGE.....   | 50        |
| <b>2-</b>          | <b>PECHE MARITIME .....</b>  | <b>51</b> |
| 2-1-               | SECTEUR DE LA PECHE.....   | 52        |
| 2-1-1.             | <i>Pêche démersale ou benthique .....</i>                                    | 52        |
| 2-1-2.             | <i>Pêche industrielle .....</i>  | 52        |
| 2-2-               | APPORTS DE PECHE .....   | 53        |
| 2-2-1.             | <i>Apports en poissons industriels.....</i>                                  | 54        |
| 2-2-2.             | <i>Apports en poissons blancs et invertébrés benthiques.....</i>             | 54        |
| <b>3-</b>          | <b>INDUSTRIE : PRINCIPALES GRANDEURS INDUSTRIELLES DE LA PROVINCE .....</b>  | <b>55</b> |
| 3-1-               | ÉTABLISSEMENTS ET EFFECTIFS EMPLOYÉS.....                                    | 55        |
| 3-2-               | LA PRODUCTION INDUSTRIELLE .....   | 56        |
| 3-3-               | LES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES .....   | 56        |
| 3-4-               | LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS .....  | 56        |
| 3-5-               | LE CHIFFRE D'AFFAIRES INDUSTRIEL.....  | 56        |

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>4- ARTISANAT</b> .....                             | <b>56</b> |
| <b>5- TOURISME</b> .....                              | <b>58</b> |
| 5-1- POTENTIALITES DE LA PROVINCE DE SAFI .....       | 58        |
| 5-2- INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES .....               | 59        |
| 5-3- ACTIVITE TOURISTIQUE .....                       | 60        |
| <b>6- MINES</b> .....                                 | <b>61</b> |
| 6-1- SECTEUR DES PHOSPHATES .....                     | 61        |
| 6-2- EXPLOITATION DU GYPSE .....                      | 61        |
| <b>7- ENERGIE ET EAU</b> .....                        | <b>62</b> |
| 7-1- ENERGIE ELECTRIQUE.....                          | 62        |
| 7-2- PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE..... | 63        |
| 7-2-1. <i>Les barrages</i> .....                      | 63        |
| 7-2-2. <i>L'eau potable</i> .....                     | 64        |
| <b>CHAPITRE 4. INFRASTRUCTURES</b> .....              | <b>65</b> |
| <b>1- LE RESEAU ROUTIER</b> .....                     | <b>67</b> |
| <b>2- LES PORTS</b> .....                             | <b>68</b> |
| 2-1- LE PORT DE SAFI .....                            | 68        |
| 2-2- TRANSPORTS MARITIMES.....                        | 69        |



## LISTE DES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| TABLEAU 1 : DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA PROVINCE SELON LES CERCLES; LES COMMUNES ET LES MUNICIPALITES. -----  | 14 |
| TABLEAU 2: POPULATION DE LA PROVINCE DE SAFI PAR MILIEU DE RESIDENCE -----  | 15 |
| TABLEAU 3: POPULATION PROVINCIALE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE QUINQUENNAL -----  | 16 |
| TABLEAU 4: REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL (%) -----   | 18 |
| TABLEAU 5: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2014 -----                                | 19 |
| TABLEAU 6: MENAGES DE LA PROVINCE DE SAFI PAR MILIEU DE RESIDENCE -----   | 20 |
| TABLEAU 7: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%) -----   | 21 |
| TABLEAU 8: REPARTITION DES MENAGES SELON LE MILIEU ET LE STATUT D'OCCUPATION DE LEUR LOGEMENT (%) -----   | 21 |
| TABLEAU 9: REPARTITION DES MENAGES URBAINS SELON L'ANCIENNETE DU LOGEMENT -----   | 22 |
| TABLEAU 10: MENAGES SELON LES EQUIPEMENTS DE BASE DU LOGEMENT (EN %) -----  | 23 |
| TABLEAU 11: TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION PROVINCIALE AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %) -----                | 27 |
| TABLEAU 12: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 7 A 12 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%) -----   | 28 |
| TABLEAU 13: ELEVES ET EDUCATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 (PROVINCE DE SAFI) -----                            | 29 |
| TABLEAU 14: ETUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC (TOUS CYCLES), AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 -----                                      | 33 |
| TABLEAU 15: EVOLUTION DE LA FORMATION DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE COLLEGIAL ET QUALIFIANT SELON LE SEXE -----   | 34 |
| TABLEAU 16: TAUX D'ACTIVITE, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE -----  | 38 |
| TABLEAU 17: TAUX DE CHOMAGE, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE -----  | 38 |
| TABLEAU 18: NOMBRE DE LITS SELON LA NATURE DES HOPITAUX PUBLICS EN 2020 -----   | 39 |
| TABLEAU 19: EVOLUTION DU NOMBRE DE MEDECINS PAR SECTEUR D'ACTIVITE -----  | 39 |
| TABLEAU 20: NOMBRE D'HABITANTS PAR MEDECIN EN 2020 -----  | 40 |
| TABLEAU 21: INDICATEURS RELATIFS A L'INFRASTRUCTURE SANITAIRE PUBLIQUE EN 2020 -----  | 40 |
| TABLEAU 22: ACTIVITES DES JARDINS D'ENFANTS EN 2020 <sup>(1)</sup> -----  | 41 |
| TABLEAU 23: ACTIVITES DES MAISONS DE JEUNES EN 2020 -----   | 42 |
| TABLEAU 24: PARTICIPANTS AUX COLONIES DE VACANCES (ACTIVITES ETE) -----   | 42 |
| TABLEAU 25: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE CEREALIERE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2018-2019 -----  | 46 |
| TABLEAU 26: RENDEMENT ET STRUCTURE DE LA PRODUCTION PAR TYPE DE CEREALES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2019-2020 -----                                 | 46 |
| TABLEAU 27 : SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE DES LEGUMINEUSES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2019-2020 -----                                     | 47 |
| TABLEAU 28: SUPERFICIE ET PRODUCTION DES PRINCIPALES LEGUMINEUSES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2019-2020 -----  | 47 |
| TABLEAU 29: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE DE LA BETTERAVE A SUCRE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2019-2020 -----                               | 47 |
| TABLEAU 30: SUPERFICIE ET PRODUCTION ARBORICOLE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2019-2020 -----  | 48 |
| TABLEAU 31: SUPERFICIES FORESTIERES (EN HA) -----   | 50 |
| TABLEAU 32: EFFECTIF DU CHEPTEL EN MILLIERS DE TETES POUR L'ANNEE 2020 -----  | 51 |
| TABLEAU 33: EFFECTIF DES BOVINS PAR RACE EN MILLIERS DE TETES POUR L'ANNEE 2020 -----   | 51 |
| TABLEAU 34: EVOLUTION DES QUANTITES DE DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE PAR PORT (EN TONNES) -----  | 53 |
| TABLEAU 35: EVOLUTION DES VALEURS DE DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE PAR PORT (EN MILLIERS DE DH) -----                                    | 53 |
| TABLEAU 36: VALEUR, EN MILLIERS DE DIRHAMS, DES CAPTURES DE POISSONS INDUSTRIELS, EN 2020, PAR ESPECE (POISSONS PELAGIQUES) -----                         | 54 |
| TABLEAU 37: QUANTITE, EN TONNES, DES CAPTURES DE LA PECHE COTIERE, EN 2020, SELON LES PORTS ET L'ESPECE (POISSONS BLANCS ET INVERTEBRES BENTHIQUES) ----- | 54 |
| TABLEAU 38: VALEUR, EN MILLIERS DE DHS, DES CAPTURES DE LA PECHE COTIERE, EN 2020, SELON L'ESPECE (POISSONS BLANCS ET INVERTEBRES BENTHIQUES) -----       | 55 |
| TABLEAU 39: PRINCIPALES GRANDEURS INDUSTRIELLES DE LA PROVINCE, EN 2019 -----   | 55 |
| TABLEAU 40: NOMBRE DES COOPERATIVES, ADHERENTS ET ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE EN 2019 -----  | 57 |
| TABLEAU 41: ETABLISSEMENTS CLASSES, JUSQU'AU 31/12/2020, SELON LE TYPE -----  | 59 |
| TABLEAU 42: CAPACITE EN LITS DES ETABLISSEMENTS CLASSES JUSQU'AU 31/12/2020 -----   | 60 |
| TABLEAU 43: REPARTITION DES NUITEES TOURISTIQUES REALISEES, EN 2020, SELON LE TYPE DES HOTELS CLASSES -----   | 60 |
| TABLEAU 44: VENTES D'ELECTRICITE (EN MILLIONS DE KWH) -----   | 62 |
| TABLEAU 45: EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU SUPERFICIELLE DANS LA PROVINCE (EN M3) -----   | 64 |
| TABLEAU 46: PRODUCTION ET VENTE D'EAU POTABLE, EN MILLIERS DE M3, PAR L'O.N.E EN 2020 -----   | 64 |
| TABLEAU 47: LONGUEUR DES ROUTES CONSTRUITES ET REVETUES EN 2019 EN KM -----   | 67 |
| TABLEAU 48: TRANSPORTS MARITIMES EN 2020 -----  | 69 |





# INTRODUCTION

Cette monographie aborde la présentation de la province de Safi à travers sa population, son milieu naturel, ses principaux secteurs économiques et sociaux, ainsi qu'à travers ses infrastructures de base.

Ainsi, d'une superficie d'environ 3600 km<sup>2</sup>, la province de Safi est située au centre atlantique du Royaume, et limitée au nord par la province de Sidi Bennour, à l'est par la province de Youssoufia, au sud par la province d'Essaouira, et à l'ouest par la côte atlantique.

Selon le dernier découpage administratif, la province de Safi se compose de 3 municipalités et de trois cercles ruraux encadrant 22 communes rurales.

La population de la province de Safi s'est établie, d'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, à 691 983 habitants, représentant 15,4% de la population de la région Marrakech-Safi et 2% de la population nationale. Elle a ainsi enregistré un accroissement annuel moyen de 0.73% par rapport à 2004. Le taux d'urbanisation provincial a été, selon le RGPH2014, de 50% contre 42.8% à l'échelle régionale et 60,4% à l'échelle nationale.

En matière d'emploi, le taux d'activité provincial s'est établi, selon le RGPH 2014, à 48,1% contre 47,2% au niveau régional et 75,5% au niveau national. Quant au taux de chômage, il a enregistré un taux de 15,6% contre 13,1% pour l'ensemble la région et 12,4% au niveau national.

Le relief provincial est caractérisé par de vastes plaines (tirs) avec un riche sol mais une insuffisance en eaux souterraines ; et le sahel doté de nappes phréatiques peu profondes permettant l'installation d'une culture maraîchère de

bon niveau. L'agriculture dans la province reste caractérisée par la céréaliculture et l'élevage ovin avec une forte dépendance aux aléas climatiques.

La pêche joue aussi un rôle important dans l'économie provinciale avec deux ports et un débarquement estimé à 36 mille tonnes en 2016.

L'activité industrielle a concerné 105 unités en 2016 pour un effectif de 13616 emplois permanents. Cette activité a généré une production de 13,9 milliards de dirhams, un investissement de 534 millions de dirhams. L'industrie au niveau de la province est renforcée par la création d'une centrale thermique et un port minier d'une importance non négligeable.

La province de Safi dispose aussi d'une infrastructure de transport importante puisqu'elle est reliée par une autoroute à El Jadida sur environ 140 km à même de fluidifier le trafic routier et décloisonner la province. Le réseau routier provincial totalise, en 2019, une longueur de 859,8 km dont 78,6% revêtus.

Sur le plan minier, la principale production est constituée des phosphates.

En ce qui concerne l'eau potable, la province dispose d'une retenue ayant atteint en 2019 une production 13.6 millions de m<sup>3</sup>.

# CHAPITRE 1. TERRITOIRE ET POPULATION



## **1- TERRITOIRE DE LA PROVINCE**

La province de Safi s'étend sur une superficie de 3633 km. Elle est délimitée au Nord par la province de Sidi Bennour, à l'Est par celle de Youssoufia, aux Sud par la province d'Essaouira et à l'ouest par la côte atlantique.

### **1.1.RELIEF**

La Situation géographique de Safi est de 32° 19' Nord et 9° Ouest. Le territoire de la Province est caractérisé par une topographie relativement plate ou légèrement ondulée, dont les points culminants ne dépassent guère 500m d'altitude. Sur le plan géologique, la Province est divisée en trois zones :

#### **1.1.1. Sahel:**

Il est constitué de dunes et de cordons dunaires consolidés du pliocène et du quaternaire formant le rivage actuel de la mer. Ils sont formés de grés calcaires encroûtés, le sous-sol est constitué souvent par du calcaire Jurassique et parfois par des affleurements gypseux à l'Est de Safi.

#### **1.1.2. Plaine :**

En arrière du Sahel, se situe la plaine des Abda qui est le prolongement naturel vers le Sud de la plaine des Doukkala. C'est un ensemble de glacis à pente douce qui commence en arrière du Sahel et qui se raccorde aux montagnes de Mouissates. La lithologie de la plaine est constituée principalement des limons récents du quaternaire qui entrent sous forme de couloirs entre les collines consolidées.

### 1.1.3. Collines et montagnes de Mouissates :

Elles dominent la plaine des Abda dans ses parties occidentale et orientale. La plaine se raccorde aux montagnes par des flancs accidentés. A l'intérieur des Mouissates le paysage offre l'aspect d'un plateau découpé par un ancien réseau hydrographique profond délimitant des versants à pentes vives. Cette unité géomorphologique est constituée par du calcaire Jurassique souvent gypseux et se termine au Sud par le Jbel Hadid traversé par l'Oued Tensift.

### 1.2.L'HYDROLOGIE :

La carte hydrologique de la Province se présente comme suit :

- Zone à meilleure production : elle comprend :
  - ✓ » Bas Tensift (C.R. Touabet et Sud de C.R.Sidi Chiker).
  - ✓ » Gantour (Région s'étendant du Nord de la C.R. Ras El Ain à C.R. Had hrara).
  - ✓ » Région côtière (Nord C.R. Moul Bergui, Ouest C.R. Eyer, Nord Had Hrara).
- Zone à productivité moyenne : comprend les C.R. Had Bkhati et Sidi Gorani.
- Zone à productivité insuffisante : comprend les C.R. Sidi Aissa, Tlet Bouguedra et Sebt Gzoula.
- Zone à faible productivité : comprend les C.R. Sidi Aissa, Tlet Bouguedra, Tnine El Ghiate et Khattazakane.
- Zone à très faible productivité : comprend les C.R. Sidi Chiker, Jnane Bouih, Sidi Tiji, Khmis N'Ga et Sidi Ahmed.

Ces données démontrent la faiblesse des ressources en eau de la province qui sont répartis comme suit :

#### 1.2.1. Les eaux superficielles :

L'Oued Tensift constitue le seul fleuve traversant le territoire de la Province. Il prend sa source dans l'Atlas et se jette dans l'Atlantique à Souira Kédima. En grande majorité les eaux d'Oued Tensift sont déversées dans l'Océan Atlantique faute d'un barrage permettant la mobilisation de ses eaux. La Province dispose par ailleurs, d'un lac artificiel qui s'alimente à partir d'un canal lié au barrage Imfout (Province d'El Jadida) destiné à alimenter les Industries

Chimiques, certains centres urbains de la Province (Ville de Safi ; Jemâa Shaim, Tlet Bouguedra et Sebt Gzoula) et le périmètre irrigué (C.R de Sidi Aissa).

### **1.2.2. Les eaux souterraines et la nappe du Sahel:**

Les eaux souterraines se trouvent à des profondeurs importantes séparées généralement de la surface terrestre par des couches argileuses et marneuses défavorisant leur exploitation ; en plus de la nappe phréatique du sahel qui est peu profonde et qui s'étend sur une superficie 6 350km<sup>2</sup>.

## **1.3.CLIMAT**

Particulièrement doux et ensoleillé, il caractérise une province semi-aride avec un été chaud et sec (de Mai à Novembre) et un hiver humide et tempéré (de Novembre à Avril). Les sols de la province ont une importante capacité de rétention d'eau et d'humidité apportée par la masse océanique.

Selon la campagne agricole 2019/2018 La pluviométrie de la province est d'environ 283 mm/an.

## **1.4.DECOUPAGE ADMINISTRATIF**

En vertu du nouveau découpage administratif, la province de Safi se compose de 3 municipalités et de trois cercles ruraux encadrant 22 communes rurales réparties comme suit :

**Tableau 1 : Découpage administratif de la province selon les cercles; les communes et les municipalités.**

| Cercles          |                | Municipalité |
|------------------|----------------|--------------|
| Communes rurales |                |              |
| <b>Abda</b>      | Bouguedra      | Safi ville   |
|                  | El Gouraani    | Jamaat Shaim |
|                  | Labkhati       | Sebt Gzoula  |
|                  | Lahdar         |              |
|                  | Lamrasla       |              |
|                  | Lamsabih       |              |
|                  | Sidi Aissa     |              |
|                  | Sidi Ettiji    |              |
|                  | Chahda         |              |
| <b>Gzoula</b>    | Atouabet       |              |
|                  | El Ghiate      |              |
|                  | Khatazakane    |              |
|                  | Laamamra       |              |
|                  | Lamaachate     |              |
|                  | Nagga          |              |
|                  | Oulad Salmane  |              |
| <b>Hrara</b>     | Ayir           |              |
|                  | Dar Si Aissa   |              |
|                  | Saadla         |              |
|                  | El Beddouza    |              |
|                  | Hrara          |              |
|                  | Moul El Bergui |              |

Source : Bulletin Officiel N°5744

## 2- POPULATION

### 1.5.ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION DE LA POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE

Selon le RGPH 2014, la population de la province de Safi a atteint en 2014, un effectif de 691983 habitants, contre 643403 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0.73% entre 2004 et 2014. Durant la même période, l'accroissement de la population urbaine s'est effectué à un rythme plus



rapide comparativement à celle rurale (respectivement des taux de 0.79% et 0.67%).

La population urbaine représente en 2014, 50% de l'ensemble de la population de la province.

**Tableau 2: Population de la Province de Safi par milieu de résidence**

| Milieu   | 2004    | 2014    | Taux d'accroissement (%) |
|----------|---------|---------|--------------------------|
| Urbain   | 319 720 | 345 890 | 0,79                     |
| Rural    | 323 683 | 346 093 | 0,67                     |
| Province | 643 403 | 691 983 | 0,73                     |

Source : RGPH2014

## 1.6.PYRAMIDE DES AGES

La connaissance de la structure de la population par âge et sexe est d'une grande importance pour la détermination de ses divers besoins en matière de scolarisation, d'emploi, de santé, d'habitation, etc.... Cette structure permet aussi de retracer son histoire démographique, car à un moment donné, chaque groupe d'âge et sexe résulte des interactions passées de la natalité, de la mortalité et des migrations.

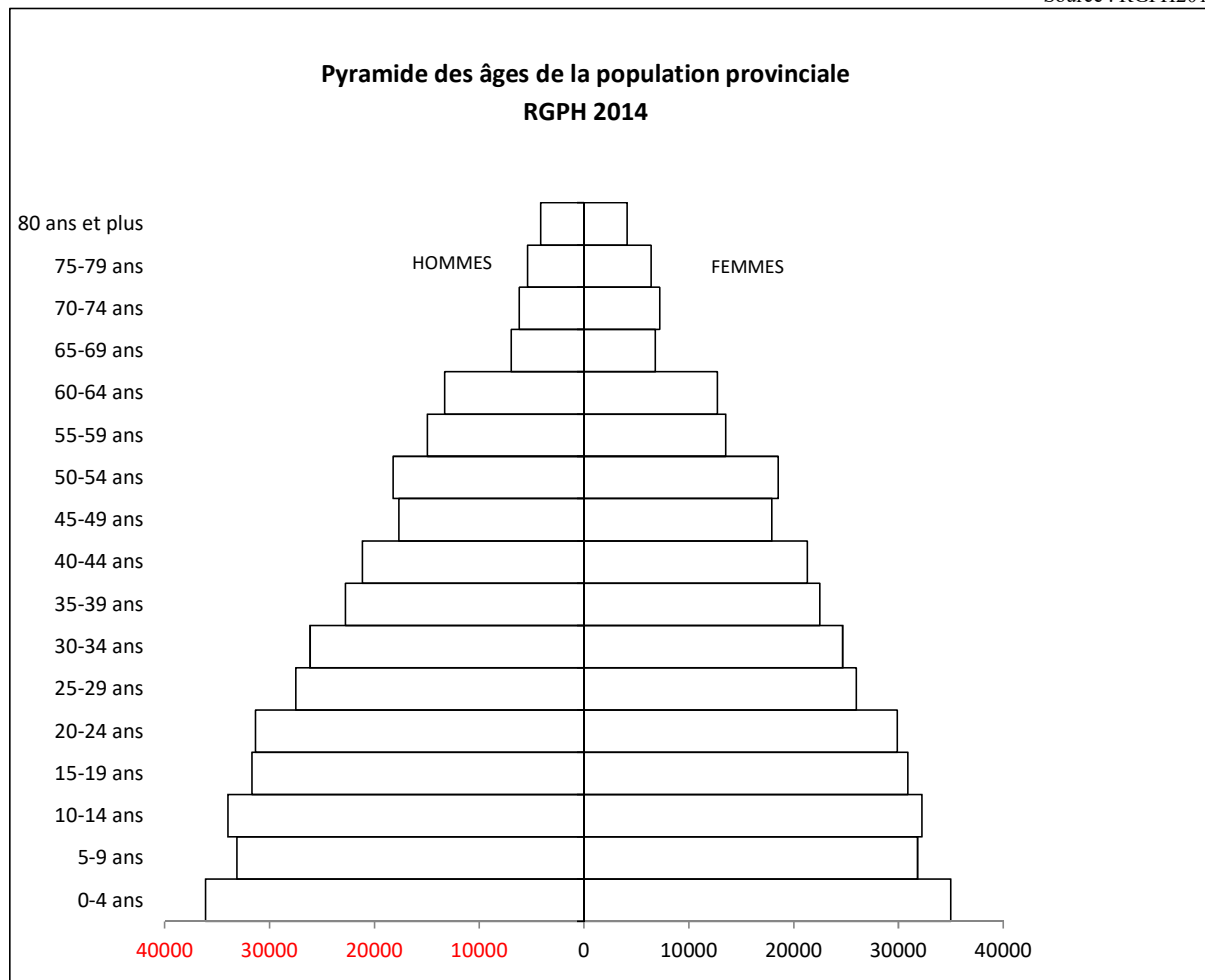
La part de la population masculine (50,7%) de la région est légèrement supérieure à celle de la population féminine (49,3%).

La population de la région se caractérise par la dominance de la population en âge d'activité (15-59 ans) qui représente 60,2% de la population totale. La population du 3ème âge (60ans et plus), quant à elle représente 10,6% de la population totale, donc les pouvoirs publics doivent prendre des mesures et des stratégies afin de subvenir aux besoins de cette catégorie de population qui ne cesse d'augmenter, à travers l'adoption des mécanismes de prise en charge des personnes âgées et de leur intégration dans la vie sociale.

**Tableau 3: Population provinciale selon le sexe et le groupe d'âge quinquennal**

| Groupes d'âges | Masculin | Féminin | Total  |
|----------------|----------|---------|--------|
| 0-4 ans        | 36124    | 34986   | 71110  |
| 5-9 ans        | 33103    | 31821   | 64924  |
| 10-14 ans      | 33966    | 32223   | 66189  |
| 15-19 ans      | 31675    | 30894   | 62569  |
| 20-24 ans      | 31352    | 29891   | 61243  |
| 25-29 ans      | 27508    | 25962   | 53470  |
| 30-34 ans      | 26123    | 24670   | 50793  |
| 35-39 ans      | 22756    | 22495   | 45251  |
| 40-44 ans      | 21144    | 21312   | 42456  |
| 45-49 ans      | 17674    | 17924   | 35598  |
| 50-54 ans      | 18206    | 18526   | 36732  |
| 55-59 ans      | 14946    | 13515   | 28461  |
| 60-64 ans      | 13284    | 12720   | 26004  |
| 65-69 ans      | 6950     | 6804    | 13754  |
| 70-74 ans      | 6175     | 7212    | 13387  |
| 75 ans et plus | 9530     | 10512   | 20042  |
| Total          | 350516   | 341467  | 691983 |

Source : RGPH2014



### 1.7.L'ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial en 2014 fait ressortir la prédominance des personnes célibataires qui représentent 53.1% de la population âgée de 15 ans et plus. Elles sont suivies des mariées avec une proportion de 40.9%, les veufs 4.5% et les divorcés 1.5%.

Tableau 4: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et l'état matrimonial (%)

| Etat matrimonial     | Célibataires | Mariés | Divorcés | Veufs |
|----------------------|--------------|--------|----------|-------|
| <b>Province</b>      |              |        |          |       |
| Masculin             | 58,7         | 39,9   | 0,7      | 0,7   |
| Féminin              | 47,4         | 41,9   | 2,3      | 8,4   |
| Ensemble             | 53,1         | 40,9   | 1,5      | 4,5   |
| <b>Milieu urbain</b> |              |        |          |       |
| Masculin             | 57,5         | 40,8   | 1,0      | 0,7   |
| Féminin              | 46,8         | 40,7   | 3,5      | 9,0   |
| Ensemble             | 52,1         | 40,7   | 2,3      | 4,9   |
| <b>Milieu rural</b>  |              |        |          |       |
| Masculin             | 59,8         | 39,1   | 0,4      | 0,8   |
| Féminin              | 48,1         | 43,1   | 1,0      | 7,7   |
| Ensemble             | 54,2         | 41     | 0,7      | 4,1   |

Source : RGPH2014

Le célibat affecte davantage le sexe masculin. En effet, 58,7% de la population masculine âgée de 15 ans et plus est célibataire, alors que cette proportion est de 47,4% parmi la population féminine de la même catégorie. Ceci résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes. D'autre part, la population rurale est plus touchée par ce phénomène.

Concernant le veuvage, il est plus important chez les femmes avec un taux de 8,4% contre 0,7% chez les hommes, en raison essentiellement de l'écart d'âge au mariage entre les hommes et les femmes et la facilité pour l'homme de conclure un remariage après un veuvage ou un divorce contrairement à la femme. Au niveau des deux milieux de résidence, on retrouve également la même situation. Aussi enregistre-t-on 7,7% dans les campagnes contre 9,0% de veuves dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint respectivement 0,8% et 0,7%.

Quant au divorce ce phénomène touche beaucoup plus la population féminine (2,3%) que celle masculine (0,7%). Cet écart peut être expliqué par la

possibilité du remariage des hommes. En comparant les deux milieux de résidence, on constate que le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 3,5% et 1,0% en raison du fait que le divorce constitue pour la femme citadine un moyen d'indépendance, par contre en milieu rural, ce phénomène se freine par le système de solidarité sociale et la facilité du remariage des femmes divorcées.

Concernant l'âge moyen au premier mariage, le tableau suivant montre qu'en 2014, le mariage est tardif chez les hommes (31,5 ans) par rapport aux femmes (24,6 ans) quelque soit le milieu de résidence, c'est-à-dire avec un écart de 6.8 ans. Cet écart ne révèle pas de disparités significatives entre les milieux de résidence, soit 7,5ans en milieu rural et 6,3 ans en milieu urbain.

Par ailleurs, le mariage est plus précoce dans les campagnes que dans les villes à la fois pour les hommes que pour les femmes, soit un âge moyen au premier mariage de 32,8 ans en milieu urbain contre 30,2 ans en milieu rural pour le sexe masculin, et 26.5 ans pour les femmes citadines contre 22,6 ans pour leurs homologues rurales en 2014. L'interprétation de ce phénomène réside dans la simplicité de la vie, la baisse du niveau de vie dans les campagnes, et les charges accompagnant le mariage dans les villes.

**Tableau 5: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence en 2014**

|          | 2014   |       |       |
|----------|--------|-------|-------|
|          | Urbain | Rural | Total |
| Masculin | 32,8   | 30,2  | 31,5  |
| Féminin  | 26,5   | 22,6  | 24,6  |
| Total    | 29,5   | 26,7  | 28,1  |

Sources : RGPH 2014

### 3- MENAGES

Le ménage est défini comme étant « Un groupe de personnes apparentées ou non, résidant habituellement dans un même logement ou dans une

partie d'un logement, et dont les dépenses sont généralement communes. Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne ».

Selon le RGPH 2014, le nombre de ménages dans la Province de Safi est de l'ordre de 144490 ménages, les ménages ruraux représentent 43,9% de l'ensemble des ménages.

**Tableau 6: Ménages de la province de Safi par milieu de résidence**

| Niveau géographique | Nombre de ménages |
|---------------------|-------------------|
| Urbain              | 81068             |
| Rural               | 63422             |
| Total               | 144490            |

Source: RGPH2014

Par ailleurs, la taille moyenne des ménages a atteint 4,8 personnes pour l'ensemble de Province, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 5,5 personnes contre 4,3 personnes.

Le taux d'accroissement moyen des ménages entre 2004 et 2014 était de 1,96%.

En 2019, la population de Safi a atteint 708 794 individus dont 351 231 sont des femmes.

## **4- HABITAT**

### **4-1- TYPE DE LOGEMENT**

Selon le RGPH 2014, en milieu urbain, 86,5% des ménages habitent dans un logement de type maison marocaine. Les ménages résidant dans les maisons sommaires représentent 1,1% du total des ménages.

**Tableau 7: Répartition des ménages selon le type de logement occupé et le milieu de résidence (en%)**

| Type de logement       | Urbain | Rural | Ensemble |
|------------------------|--------|-------|----------|
| Villa                  | 4,2    | 0,7   | 2,6      |
| Appartement            | 5,5    | 0,2   | 3,2      |
| Maison marocaine       | 86,5   | 10,4  | 53,1     |
| Habitat sommaire       | 1,1    | 0,2   | 0,7      |
| Logement de type rural | 1,6    | 88,1  | 39,6     |
| Autre                  | 1,1    | 0,4   | 0,8      |
| Total                  | 100    | 100   | 100      |

Source : RGPH2014

En milieu rural, environ 88,1% des ménages occupent une habitation de type rural, les ménages habitant une maison sommaire représentent 0,2% des ménages ruraux.

#### 4-2- STATUT D'OCCUPATION

En milieu rural, 95,9% des ménages de la province de Safi sont des propriétaires de leurs logements.

**Tableau 8: Répartition des ménages selon le milieu et le statut d'occupation de leur logement (%)**

| Statut d'occupation | Urbain | Rural | Ensemble |
|---------------------|--------|-------|----------|
| Propriétaire        | 62,8   | 95,9  | 77,3     |
| Locataire           | 30,0   | 0,2   | 16,9     |
| Autre               | 7,3    | 3,9   | 5,8      |
| Total               | 100    | 100   | 100      |

Source : RGPH2014

En milieu urbain, le statut de propriétaire est prédominant, soit 62,8%. Les ménages locataires occupent la deuxième position avec 30%.

#### 4-3- CARACTERISTIQUES ET ELEMENTS D'EQUIPEMENT DES LOGEMENTS

##### 4-3-1. Ancienneté des logements

La répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

indique que près d'un tiers de ménages urbains occupent des logements ayant un âge de 20 ans à 49 ans. Par contre, les ménages possédant un nouveau logement (âge moins de 10 ans) ou un ancien logement (âge plus de 50 ans) représentent respectivement 16 % et 34,9 %.

**Tableau 9: Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement**

| Age du logement    | Pourcentage |
|--------------------|-------------|
| Moins de 10 ans    | 16          |
| Entre 10 et 19 ans | 15,5        |
| Entre 20 et 49 ans | 33,6        |
| 50 ans et plus     | 34,9        |
| Total              | 100         |

Source : RGPH 2014

#### **4-3-2. Equipements des logements**

Parmi les éléments d'équipement du logement, il y a lieu de citer principalement la cuisine, le W.C, le bain et le raccordement aux réseaux de l'électricité et de l'eau potable.

Il se dégage du tableau ci-dessous qu'en 2014, la proportion des ménages disposant d'une cuisine et d'un W.C est assez élevée quelque soit le milieu de résidence. En revanche, la proportion des ménages disposant d'un bain oscille autour de 50%.



**Tableau 10: Ménages selon les équipements de base du logement (en %)**

| Elément de confort dans le logement | Urbain | Rural | Ensemble |
|-------------------------------------|--------|-------|----------|
| Cuisine                             | 94,0   | 92,2  | 93,2     |
| W.-C.                               | 99,1   | 87,3  | 93,9     |
| Bain                                | 46,9   | 56,5  | 51,1     |
| Électricité                         | 93,5   | 79,9  | 87,6     |
| Eau courante                        | 88,7   | 1,8   | 50,6     |

Source : RGPH2014

S'agissant de la disponibilité de l'électricité et de l'eau potable, elle se situe respectivement à 93,5% et 88,7% en milieu urbain mais reste faible pour l'eau courante en milieu rural (1,8%), pour l'électricité le taux de raccordement est de 79,9%.

#### **4-4- CONSTRUCTION**

Le secteur du Bâtiment et travaux publics (BTP) revêt une grande importance dans l'économie provinciale de par ses effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur la dynamique de l'emploi d'autre part.

Le mouvement des constructions peut être appréhendé à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines dans la province. Les statistiques relatives au milieu rural ne sont pas collectées.

En 2020 et selon l'annuaire statistique national, les trois communes urbaines, que compte la province, ont délivré 867 autorisations de construire.

La production projetée par ces autorisations s'élève à 1 565 logements constitués de 4 789 pièces. La surface totale des planchers s'élève quant à elle à 274 435 m<sup>2</sup>.



## CHAPITRE 2.    SECTEURS SOCIAUX



## 1- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

### 1-1- ALPHABETISATION

L'étude de l'analphabétisme permet d'avoir une idée sur la qualité des ressources humaines et le niveau socio-économique et culturel de la province.

En 2014, le taux d'analphabétisme a été de 36,5%, soit plus du tiers de la population de la province âgée de 10 ans et plus sont des analphabètes. Ce taux est plus élevé que celui marqué dans l'ensemble du Maroc (32,2%). Par ailleurs, il cache des disparités entre les milieux de résidence et les sexes. L'analphabétisme est plus accentué dans le monde rural, 51,2% de la population rurale âgée de 10 ans et plus sont analphabètes contre 22,9% dans le milieu urbain. Les femmes rurales présentent un taux d'analphabétisme élevé (63,3%) comparativement à celles résidantes en milieu urbain 31,1%.

**Tableau 11: Taux d'analphabétisme de la population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (en %)**

| Sexe     | Rural | Urbain | Ensemble |
|----------|-------|--------|----------|
| Masculin | 40,0  | 14,2   | 27,1     |
| Féminin  | 63,6  | 31,1   | 46,2     |
| Ensemble | 51,2  | 22,9   | 36,5     |

Source : RGPH2014

Notons que les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme que les hommes quelque soit le milieu de résidence.

### 1-2- SCOLARISATION

La scolarisation s'affirme, de plus en plus, comme l'un des moyens incontournables du développement économique et social. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans est obtenu en rapportant les enfants scolarisés âgés de 7 à 12 ans à l'effectif de ce groupe d'âge.

Le calcul du taux de scolarisation montre qu'au niveau de la province de Safi 94,4% des enfants âgés de 7-12 ans sont scolarisés au moment du recensement. La population urbaine (97,8%) est largement mieux scolarisée que celle rurale (91,8%).

**Tableau 12: Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence (%)**

| Sexe     | Urbain | Rural | Ensemble |
|----------|--------|-------|----------|
| Masculin | 97,6   | 93,6  | 95,4     |
| Féminin  | 98,0   | 89,9  | 93,4     |
| Ensemble | 97,8   | 91,8  | 94,4     |

Source : RGPH2014

Les taux de scolarisation varient largement par sexe. L'écart entre sexes paraît plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain. Cet écart a atteint pour l'ensemble de la province 2 points, 3,8 points en milieu rural, plutôt en milieu urbain il n'y a pas réellement une discrimination.

## **2- ENSEIGNEMENT**

Il n'échappe à personne l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays. Conscients de ce rôle, les pouvoirs publics ne cessent de lui accorder une place de choix et la priorité dans la politique de développement.

### **2-1- ENSEIGNEMENT PRESOLAIRE**

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants âgés de 4 à 6 ans à l'enseignement fondamental. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue, elles dispensent un enseignement de type traditionnel rénové ;
- Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes d'enseignement.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, l'effectif des enfants fréquentant le préscolaire dans la province de Safi est évalué à 16 986. Cet effectif est réparti à raison de 55% pour l'enseignement préscolaire moderne soit une prédominance de ce type de scolarisation contre 45% pour l'enseignement coranique.

Les écoles coraniques accueillent un effectif d'enfants de 7 728 dont les filles représentent 47% au titre de l'année 2020-2021, encadrés par un effectif de 551 éducateurs.

L'effectif des élèves ayant fréquenté les établissements de l'enseignement préscolaire moderne dans la province est évalué à 9 258 au cours de l'année scolaire 2020-2021 dont 49% sont des filles.

**Tableau 13: Elèves et éducateurs de l'enseignement préscolaire au titre de l'année scolaire 2020-2021 (Province de Safi)**

| Type d'enseignement | Elèves |        | Educateurs |
|---------------------|--------|--------|------------|
|                     | Total  | Filles |            |
| coranique           | 7728   | 3665   | 551        |
| moderne public      | 9258   | 4559   | 175        |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

## **2-2- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE COLLEGIAL**

### **2-2-1. Enseignement primaire public**

Selon l'annuaire statistique du Maroc, L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2020-2021 s'élève à 80 247. Ce type d'enseignement touche inégalement les deux milieux. L'effectif des élèves du milieu urbain représente 34% du total des élèves contre 66% en milieu rural.

Notons aussi que cette scolarisation est accompagnée par des inégalités entre les deux sexes, l'effectif des élèves de sexe féminin représente 48% du total des élèves de la province, cette proportion reste presque la même en milieu urbain qu'en milieu rural (48%).

En matière d'infrastructures, pour l'année scolaire 2020-2021, la province est dotée de 138 établissements au profit de l'enseignement primaire public, dont 68% en milieu rural, et 281 unités satellites implantées en quasi-totalité à la campagne (99.6 %).

Concernant l'encadrement pédagogique, il est assuré par 3 099 instituteurs dont 63% sont des femmes.

Le personnel enseignant exerçant en milieu rural s'élève à 2 221 dont 60% sont des femmes ; 72% de l'effectif total des instituteurs de la province sont affectés dans le rural.

#### **2-2-2. Enseignement secondaire collégial public**

L'enseignement secondaire collégial, d'une durée de 3 ans, reçoit les élèves qui ont terminé l'enseignement primaire. La tranche d'âges concernée est celle de 12 à 14 ans.

Selon l'annuaire statistique du Maroc 2021; Au titre de l'année scolaire 2020-2021, ce type d'enseignement a accueilli au niveau de la province, un effectif de 30 240 élèves dont 13 863 filles. Ces effectifs paraissent réduits par rapport à ceux de l'enseignement primaire.

Contrairement au primaire, les effectifs du collégial en milieu urbain sont légèrement plus élevés (53% du total des élèves au collégial de la province).

En termes d'infrastructures scolaires, le nombre d'établissements de la province s'élève à 36 collèges dont 20 en milieu rural.



S'agissant de l'encadrement pour l'enseignement secondaire collégial public au niveau de la province, le personnel enseignant est estimé à 1 030 professeurs dont 474 femmes.

Si le milieu rural englobe 72% du corps enseignant de l'enseignement primaire public, seulement 43% des enseignants du collégial y exercent.

### **2-2-3. Enseignement primaire et collégial privé**

L'effectif global des élèves de l'enseignement primaire privé, au titre de l'année scolaire 2020-2021, est de 13 103 dont 6 345 sont des filles.

Contrairement au primaire, l'enseignement collégial privé n'accueille que 3 128 élèves dont 1 572 sont de sexe féminin.

## **2-3- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT**

### **2-3-1. Enseignement secondaire qualifiant public**

La durée des études dans ce cycle est de 3 ans. Il accueille les élèves admis au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire collégial orientés à poursuivre leurs études dans une section d'enseignement général ou technique.

Au titre de l'année 2020-2021 l'effectif total des élèves du secondaire qualifiant public est de 21 135 dont 10 802 filles.

La répartition des élèves de la province par milieu montre que l'effectif des élèves dans le milieu rural s'élève à 3 050, Par contre, le milieu urbain abrite 85% du total des élèves de la province.

Concernant l'infrastructure scolaire, la province dispose de 18 lycées dont 4 en milieu rural.

S'agissant de l'encadrement, il est assuré par 994 enseignants, dont 34% sont des femmes. Une proportion de 86% du personnel enseignant est affectée en

milieu urbain.

### **2-3-2. Enseignement secondaire qualifiant privé**

L'effectif total des inscrits dans ce secteur, et qui compte 7 établissements, est de 1301 élèves, dont 53% sont des filles.

## **2-4- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

### **2-4-1. Enseignement supérieur public**

La province dispose des établissements de l'enseignement supérieur public suivants :

Trois établissements rattachés à l'Université Cadi Ayad à Marrakech, et qui sont comme suit :

- La Faculté polydisciplinaire de Safi ;
- L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Safi ;
- L'Ecole Supérieure de Technologie à Safi.

L'effectif des étudiants de la province de Safi est de 8 856.

Par établissement, le tableau suivant révèle que l'effectif des étudiants le plus élevé est celui enregistré au niveau de la Faculté polydisciplinaire de Safi avec 9 792 étudiants et ensuite l'Ecole Supérieure de Technologie(EST) avec 1 116 étudiants et enfin L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées (ENSA) avec 905 étudiants.

**Tableau 14: Etudiants de l'enseignement supérieur public (tous cycles), au titre de l'année scolaire 2020-2021**

| Etablissements                               | Etudiants |
|--|-----------|
| Ecole Supérieure de Technologie Safi         | 1 116     |
| Ecole Nationale des Sciences Appliquées Safi | 905       |
| Faculté polydisciplinaire - Safi             | 9 792     |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

#### **2-4-2. Enseignement supérieur privé**

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur privé, l'effectif des étudiants de ce type d'enseignement au titre de l'année universitaire 2013-2014 est de 21 dont 71% sont de sexe féminin.

La province dispose d'un seul établissement de l'enseignement supérieur privé. Concernant l'encadrement, il est assuré par 22 enseignants. Les vacataires sont assez représentés dans le corps enseignant de la province, ils représentent 54% du total du personnel enseignant.

### **3- FORMATION**

#### **3-1- FORMATION PEDAGOGIQUE**

La province de Safi dispose d'un Centre Régional des métiers de l'éducation et de la formation (C.R.M.E.F).

##### **3-1-1. Formation des professeurs du secondaire collégial et qualifiant**

Ce centre, a accueilli au cours de l'année 2020-2021, un effectif total de 511 futurs professeurs du secondaire collégial. Cet effectif a connu une hausse par rapport à l'année 2016-2017 (240) stagiaires. Concernant la formation des professeurs du secondaire qualifiant, le centre a accueilli 153 stagiaires en 2016-2017 contre 323 en 2015-2016.

**Tableau 15: Evolution de la formation des professeurs du secondaire collégial et qualifiant selon le sexe**

| Année scolaire | Collégial |         | Qualifiant |         |
|----------------|-----------|---------|------------|---------|
|                | Total     | Féminin | Total      | Féminin |
| 2015-2016      | 270       | 114     | 323        | 88      |
| 2016-2017      | 240       | 80      | 153        | 56      |

Source: Centre Régional des Métiers d'Education et de Formation Marrakech Safi (centre de Safi)

### 3-1-2. Formation des professeurs du primaire

Le nombre d'instituteurs formés dans le centre précité au titre de l'année 2020-2021, s'élève à 374, dont 214 sont des filles.

### 3-2- FORMATION PROFESSIONNELLE

La Formation Professionnelle permet d'une part la satisfaction des besoins des entreprises pour améliorer leurs performances et leur compétitivité, et d'autre part la qualification des populations et leur promotion sociale.

Selon la Délégation Provinciale de la Formation Professionnelle, l'effort soutenu qui a été entrepris a permis la mise en place d'un réseau des établissements de formation professionnelle au niveau de la province.

Afin de répondre aux besoins de l'économie locale, l'appareil de formation a connu une diversification importante dans la province pour couvrir les différents modes et niveaux de formation et répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des principales activités économiques. Les départements formateurs au niveau de cette province sont :

- L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ;
- La Jeunesse et le Sport ;
- L'Agriculture ;
- L'Artisanat ;
- Le Tourisme ;
- La Justice ;
- L'Entraide Nationale ;

- La Pêche Maritime ;
- Le Secteur de la formation professionnelle privée.

On distingue deux types de Formation professionnelle : Formation professionnelle publique et Formation professionnelle privée.

### **3-2-1. Formation professionnelle publique**

Selon la Délégation Provinciale de la Formation Professionnelle ; en 2020-2021 l'effectif des stagiaires des différents centres de formation professionnelle du secteur public dans la province est de l'ordre de 5272 stagiaires répartis sur 16 établissements.

Selon les niveaux de formation qui retiennent le plus de stagiaires, on note la prédominance du cycle de techniciens et techniciens spécialisés, avec un taux respectivement de 30,6% et 45,8%. Il est suivi par le cycle de qualification (12,44%), et enfin par celle de la spécialisation (5,7%). Le bac pro et le parcours professionnel avec 5,5%

En 2020-2021, la proportion de l'élément féminin a atteint 42% de l'ensemble des stagiaires de la province de Safi.

Pendant l'année scolaire 2020-2021 la répartition de cette proportion féminine selon les niveaux montre que le cycle des techniciennes spécialisées absorbe le pourcentage le plus élevé (56%), suivi du cycle des techniciennes (25%), puis de la branche qualification avec un taux de 9% et enfin celle de la spécialisation (3%).

### **3-2-2. Formation professionnelle privée**

Selon la Délégation Provinciale de la Formation Professionnelle, le nombre des établissements de formation professionnelle privés dans la province en 2020-2021 est de 21. La répartition des stagiaires de la formation

professionnelle privée dans la province par niveau montre que le cycle des techniciens est le plus représenté (371), suivi du cycle des techniciens spécialisés (237) et de qualification (216), et enfin le cycle de la spécialisation avec 150 stagiaires.

#### **4- ACTIVITE ET EMPLOI**

##### **4-1- CONCEPTS ET DEFINITIONS**

La principale source des données sur l'activité, l'emploi et le chômage est l'Enquête Nationale sur l'Emploi qui constitue une source importante de données, aussi bien pour les études économiques et sociales que pour les travaux de planification.

Les principaux concepts et définitions utilisés sont conformes aux recommandations du Bureau International du Travail (BIT), ils sont présentés ci-après :

Population active : Elle est constituée de toutes les personnes des deux sexes qui constituent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services. Elle comprend, d'une part, les personnes actives occupées, et d'autre part, les personnes actives en chômage.

Actifs occupés : La population active occupée comprend toutes les personnes âgées de 7 ans et plus participant à la production de biens et services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée et toutes les personnes ayant un emploi, mais absentes de leur travail pour un empêchement temporaire. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.

Chômeurs : La population active en chômage est constituée des personnes

âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas une activité professionnelle et qui sont à la recherche d'un emploi.

Population inactive : Est considérée inactive toute personne qui n'est ni active occupée, ni en chômage. La population inactive comprend les élèves, les étudiants, les femmes au foyer, les retraités, les rentiers, les infirmes ou malades, les personnes âgées et les autres inactifs.

Taux d'activité : Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus se calcule comme suit :  $[(\text{Population active âgée de 15 ans et plus}) / (\text{Population totale âgée de 15 ans et plus})] * 100$ .

Taux de chômage : Ce taux renseigne sur le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de travail. Il exprime la part de la population dépourvue d'un emploi, qui le cherche activement ou passivement, parmi la population active âgée de 15 ans et plus.

#### **4-2- POPULATION ACTIVE**

En 2020, Le taux d'activité, qui s'élève à 50,3 % pour l'ensemble de la population de la province et qui reste plus élevé que le taux régional (46,6), cache une grande disparité entre les deux sexes. En effet, en 2017, si le taux d'activité masculin est de 74,5%, ce taux n'atteint que 22,9% pour le sexe féminin. Le même constat reste vrai au niveau régional

Les mêmes disparités existent aussi entre les milieux de résidence, en effet, en 2020, si le milieu urbain marque un taux d'activité de 44,6%, le milieu rural a un taux de 50,7%.

Tableau 16: Taux d'activité, selon le sexe et le milieu de résidence

| Année 2017            | Masculin    | Féminin     | Total       |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|
| Province de Safi      | 74,5        | 22,9        | 49,5        |
| Région Marrakech-Safi | <b>75,2</b> | <b>21,6</b> | <b>48,1</b> |
| Année 2020            | Urbain      | Rural       | Total       |
| Province de Safi      | 44,6        | 50,7        | 50,3        |
| Région Marrakech-Safi | <b>41,8</b> | <b>51,9</b> | <b>46,6</b> |

Source : Direction de la Statistique

### 4-3- POPULATION ACTIVE EN CHOMAGE

La population active en chômage est de 10,8% en 2020. Ce taux cache de grandes disparités aussi bien entre les deux milieux qu'entre les deux sexes. Le niveau de chômage en 2020 est ainsi plus important en milieu urbain (17,6%) qu'en milieu rural (5,8%). Donc, au niveau de la province de Safi, le chômage est un phénomène plutôt urbain que rural. Il est plus important en 2017 chez les femmes avec un taux de 20,3% que chez les hommes avec un taux de 10,9%. Au niveau régional le taux de chômage est plus bas (6,9% contre 10,8% au niveau provincial en 2020).

Tableau 17: Taux de chômage, selon le sexe et le milieu de résidence

| Année 2017            | Masculin    | Féminin    | Total      |
|-----------------------|-------------|------------|------------|
| Province de Safi      | 10,9        | 20,3       | 13         |
| Région Marrakech-Safi | <b>6,6</b>  | <b>9,2</b> | <b>7,2</b> |
| Année 2020            | Urbain      | Rural      | Total      |
| Province de Safi      | 17,6        | 5,8        | 10,8       |
| Région Marrakech-Safi | <b>10,5</b> | <b>4,3</b> | <b>6,9</b> |

Source : Direction de la Statistique

## 5- SANTE

Pour satisfaire les besoins de la population en matière de santé, il faut disposer d'une infrastructure sanitaire et d'un encadrement médical et paramédical important. En effet, le niveau et la qualité des services et prestations sanitaires reflètent le bien être de la population.



### 5-1- INFRASTRUCTURES SANITAIRES

En matière d'infrastructures sanitaires, et selon l'annuaire statistique national, en 2020, la province de Safi dispose de :

- Un hôpital général d'une capacité hospitalière de 446 lits ;
- 18 centres de santé urbains (C.S.U) et 22 centres de santé ruraux communaux dont 7 centres avec lits pour accouchement (ALA);
- 4 dispensaires ruraux.

La capacité hospitalière de la province représente 1,66% de celle des hôpitaux généraux du Royaume.

**Tableau 18: Nombre de lits selon la nature des hôpitaux publics en 2020**

| Niveau géographique | Hôpitaux généraux |
|---------------------|-------------------|
| Safi                | 446               |
| Nation              | 26926             |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

### 5-2- ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL

Durant la période 2016-2020, le corps médical public de la province, a connu une stagnation remarquable. Il est passé de 116 médecins en 2016 à 122 en 2019 et 104 en 2020 ce qui représente 0,9% du total national. Le secteur privé, quant à lui, compte 175 médecins en 2020 soit 1,3 % du niveau national.

**Tableau 19: Evolution du nombre de Médecins par secteur d'activité**

| Niveau géographique | 2016   |        | 2017   |        | 2019   |        | 2020  |        |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|
|                     | Privé  | Public | Privé  | Public | Privé  | Public | Privé | Public |
| Safi                | 150    | 116    | 154    | 112    | 160    | 122    | 175   | 104    |
| Nation              | 11 798 | 10 514 | 12 397 | 10 922 | 13 369 | 12 104 | 13622 | 11953  |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

### 5-3- INDICATEURS RELATIFS AU SECTEUR DE LA SANTE

L'encadrement médical dans la province demeure en deçà de celui enregistré à l'échelle nationale. Le nombre d'habitants par médecin dans la

province est de l'ordre de 2551 contre 1406 au niveau du Royaume.

**Tableau 20: Nombre d'habitants par médecin en 2020**

| Niveau géographique | Public | Privé | Total |
|---------------------|--------|-------|-------|
| Safi                | 6845   | 4068  | 2551  |
| Nation              | 3008   | 2639  | 1406  |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

Pour ce qui est de l'infrastructure sanitaire des hôpitaux publics, le nombre d'habitants par lit au niveau de la province de Safi est légèrement supérieur au niveau national soit respectivement 1596 et 1 335 habitants par lit.

Le nombre d'habitants par centre de santé rural, et le nombre d'habitants par dispensaire rural au niveau de la province de Safi sont largement supérieurs aux nombres enregistrés au niveau national, ainsi un effort supplémentaire est à fournir en matière de santé en milieu rural. Néanmoins le niveau de l'infrastructure urbaine reste acceptable.

**Tableau 21: Indicateurs relatifs à l'infrastructure sanitaire publique en 2020**

| Niveau géographique | Nombre d'habitants par : |                        |                   |                                |
|---------------------|--------------------------|------------------------|-------------------|--------------------------------|
|                     | Lit (hôpital public)     | Centre de santé urbain | Dispensaire Rural | Centre de santé rural Communal |
| Safi                | 1596                     | 39547                  | 177962            | 32356                          |
| Nation              | 1335                     | 42 446                 | 44439             | 28109                          |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

## 6- ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS

### 6-1- INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Selon la Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports ; la province de Safi dispose d'un terrain de foot ; 2 salles couvertes ; 2 complexes sportifs ; et 2 terrains de proximité.

## 6-2- AUTRES EQUIPEMENTS

### 6-2-1. Foyers féminins

Durant l'année 2020, La province dispose de 5 foyers féminins selon le l'annuaire statistique national, le nombre de bénéficiaires des activités de rayonnement, celles liées à formation professionnelle et des activités normales dans ces centres est de l'ordre de 2755. Ces foyers sont gérés par 27 cadres.

### 6-2-2. Jardins d'enfants

La province de Safi comprend 6 jardins d'enfants. Ces établissements accueillent 762 enfants bénéficiaires dans des activités éducatives de rayonnement et 123 dans des activités normales.

Tableau 22: Activités des jardins d'enfants en 2020<sup>(1)</sup>

|                | Nombre d'établissements | Nombre de bénéficiaires |                                     |
|----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
|                |                         | Activités normales      | Activités éducatives de rayonnement |
| Safi           | 6                       | 123                     | 762                                 |
| Marrakech-Safi | 32                      | 1039                    | 3276                                |
| Nation         | 386                     | 12203                   | 33450                               |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

(1) Etablissement sous tutelle du département de la Jeunesse et des Sports.

### 6-2-3. Activités en faveur des jeunes

#### 6-2-3.1. Maisons de jeunes

Selon l'annuaire statistique national, en 2020, les maisons de jeunes dans la province de Safi se chiffrent à 13 et Le nombre des participants aux activités normales a atteint 11 474 ; quant aux activités de rayonnement des maisons des jeunes de la province en 2020, l'effectif des participants a atteint 70 571.

**Tableau 23: Activités des maisons de jeunes en 2020**

|                  | Nombre d'établissements | Nombre de participants |                              |               |
|------------------|-------------------------|------------------------|------------------------------|---------------|
|                  |                         | Activités Normales (1) | Activités de Rayonnement (2) | Total (1)+(2) |
| Safi             | 13                      | 11 474                 | 70 571                       | 82 045        |
| Marrakech - Safi | 49                      | 351 503                | 369 994                      | 721 497       |
| <b>Nation</b>    | 642                     | 2 187 733              | 2 964 129                    | 5 151 862     |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

**6-2-3.2. Colonies de vacances**

Les colonies de vacances constituent une action hautement bénéfique pour les jeunes. Les efforts déployés en matière d'organisation et de formation permettent leur épanouissement physique et psychique.

En termes d'activités des colonies de vacances dans la province, le nombre de participants (activités été) a augmenté entre 2012 et 2019. Il est passé de 679 en 2012 à 1586 en 2019, soit 1,2% de l'effectif national en 2019.

**Tableau 24: Participants aux colonies de vacances (activités été)**

| Niveau géographique | 2012    | 2016    | 2018    | 2019   |
|---------------------|---------|---------|---------|--------|
| Safi                | 679     | 1607    | 1153    | 1586   |
| Nation              | 133 910 | 140 655 | 114 043 | 132770 |
| Province/Nation (%) | 0,5     | 1,1     | 1       | 1,2    |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

## CHAPITRE 3.    SECTEURS PRODUCTIFS



### **3- AGRICULTURE**

L'agriculture constitue une activité importante dans la province de Safi. Elle occupe en plus de la forêt et la pêche plus de la moitié de la population active provinciale âgée de 15 ans et plus, et doit son développement à une morphologie naturelle variée et à la richesse des sols constitués principalement du :

- Tirs : Caractérisé par sa richesse en débris organiques ce qui explique sa fertilité. Il couvre la majeure partie de la plaine d'Abda, c'est une partie privilégiée pour les cultures céréalières ;
- R'mel : Constitué de sable et de silex, il couvre toute la zone côtière de la province.

La zone d'action de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukala (ORMVAD) s'étend sur une superficie totale de 523.000 Ha dont 7000 ha à la province de Safi.

#### **1-1- SECTEUR AGRICOLE**

Les cultures pratiquées dans la province sont très diversifiées, il s'agit des céréales, des légumineuses, des cultures maraîchères, industrielles et des cultures fourragères.

##### **1-1-1. Cultures provinciales**

###### **1-1-1.1. Céréales**

Durant la campagne agricole 2018-2019, La culture céréalière a occupé une superficie d'environ 180 300 hectares, soit 33,6% de la superficie régionale destinée à ce type de culture. La province de Safi a réalisé au terme de la campagne agricole 2018-2019 une production céréalière estimée à 1 477 mille quintaux de céréales, soit 35,4% de la production nationale.

**Tableau 25: superficie et Production de la culture céréalière au titre de la campagne agricole 2018-2019**

| Niveau géographique     | Production (en 1000 qx) | Superficie (en 1000 ha) |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Safi                    | 1 477,0                 | 180,3                   |
| Région                  | <b>4 170,3</b>          | <b>536,5</b>            |
| Province/ Région (en %) | 35,4                    | 33,6                    |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2020

Pour l'année agricole 2019-2020, les rendements enregistrés au niveau provincial par espèce de céréales, sont globalement dans le même ordre de grandeur en comparaison avec les rendements à l'échelle de la région.

Concernant la structure de la production, on relève que le blé tendre et l'orge constituent la part la plus importante de la production provinciale. La production de maïs représente la part la plus importante dans la production régionale.

**Tableau 26: Rendement et structure de la production par type de céréales au titre de la campagne agricole 2019-2020**

| Céréales   | Safi              |               | Région            |               | Prov/Reg (%) |
|------------|-------------------|---------------|-------------------|---------------|--------------|
|            | Rendement (qx/ha) | Structure (%) | Rendement (qx/ha) | Structure (%) |              |
| Blé dur    | 2,7               | 20            | 1,5               | 28            | 39           |
| Blé tendre | 3                 | 31            | 1,3               | 34            | 48           |
| Orge       | 2,4               | 40            | 0,7               | 33            | 66           |
| Maïs       | 1,1               | 9             | 1,1               | 5             | 92           |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

### **1-1-1.2. Légumineuses**

Durant la campagne agricole 2020-2021, la province de Safi a réalisé une production de 12400 quintaux de légumineuses, soit 98% de la production régionale, sur une superficie de 12200 ha équivalente à 82% de la superficie régionale destinée à ce type de culture.



**Tableau 27 : Superficie et Production de la culture des légumineuses au titre de la campagne agricole 2019-2020**

| Niveau géographique     | Production (en 1000 qx) | Superficie (en 1000 ha) |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Safi                    | 12,4                    | 12,2                    |
| Région                  | 12,6                    | 14,8                    |
| Province/ Région (en %) | 98                      | 82                      |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

Cette production est dominée par les petits pois et les lentilles.

Les rendements enregistrés au niveau provincial, avoisinent presque les rendements à l'échelle de la région.

**Tableau 28: Superficie et Production des principales légumineuses au titre de la campagne agricole 2019-2020**

| Légumineuse  | Production (en 1000 qx) | Superficie (en 1000 ha) | Rendement |
|--------------|-------------------------|-------------------------|-----------|
| Fèves        | 1,3                     | 4,5                     | 0,3       |
| Petit-pois   | 7,7                     | 5,2                     | 1,5       |
| Pois chiches | -                       | -                       | -         |
| Lentilles    | 3,3                     | 2,2                     | 1,5       |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

### **1-1-1.3. Cultures industrielles**

Pratiquée sur une superficie de 1500 Ha, la production provinciale de la betterave à sucre en 2019-2020 a atteint 1065,3 milliers de quintaux (soit 2,9% de la production nationale).

**Tableau 29: Superficie et production de la culture de la betterave à sucre au titre de la campagne agricole 2019-2020**

| Niveau géographique | Production (en 1000 qx) | Superficie (en 1000 ha) |
|---------------------|-------------------------|-------------------------|
| Safi                | 1065,3                  | 1,5                     |
| Nation              | 36315,5                 | 57,6                    |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

### **1-1-1.4. Cultures Maraîchères**

Les maraîchages sont de deux types : les maraîchages de saison et les primeurs. La culture maraîchère est pratiquée en zone irriguée et en bour.

Sur la bande côtière, la culture des primeurs est dominante. Son irrigation se fait par pompage des eaux de la nappe phréatique. La pomme de terre et la tomate y sont les principales cultures. Par ailleurs, les oignons et les cucurbitacées sont cultivés en bour.

#### **1-1-1.5. Cultures fourragères**

Les principales cultures fourragères de la province sont la luzerne, le bersim, le médicago récemment introduit et l'orge fourragère, qui sont principalement cultivés dans les périmètres irrigués. Les rendements varient selon les zones et l'importance des précipitations.

#### **1-1-1.6. Arboriculture**

La plupart des sols de la province sont favorables à l'arboriculture. Mais, le manque ou l'insuffisance d'eau ne permet pas d'entreprendre partout les plantations fruitières. Par ailleurs, l'action négative des vents dominants provoque la chute des fleurs et diminue ainsi la production. Dans la province de Safi, la production arboricole vient principalement de l'olivier, la vigne, et le figuier.

**Tableau 30: Superficie et production arboricole au titre de la campagne agricole 2019-2020**

| <b>Espèces</b>  | <b>Superficie (en Ha)</b> | <b>Production (en T)</b> |
|-----------------|---------------------------|--------------------------|
| <b>Olivier</b>  | 13247                     | 5000                     |
| <b>Vigne</b>    | 900                       | 1200                     |
| <b>Figuier</b>  | 3400                      | 2500                     |
| <b>Amandier</b> | 23                        | 1                        |

Source : Directions Provinciales de l'Agriculture

### **1-1-2. Irrigation dans la province**

Le secteur agricole dans la province reste dominé par le mode de production extensive en bour. Conscients de l'intérêt que revêt ce secteur, les pouvoirs publics ont réalisé d'importants programmes d'équipements visant d'une part à réduire les effets négatifs des aléas climatiques et assurer d'autre part

une amélioration des revenus de la population rurale.

En 2010, l'aménagement des plaines des Doukala-Abda a permis d'assurer l'irrigation de 7000 Ha dans la Province de Safi répartis entre deux périmètres :

- Périmètre Bas Service : 3200 ha (5% de la superficie totale irriguée) ;
- Périmètre Haut Service : 3800 ha (1ère & 2ème tranches, soit 11% de la superficie totale irriguée).

Ce périmètre est irrigué à partir des ressources en eau du bassin versant de l'Oued Oum Er-Rbia, stockées dans la réserve du complexe d'Al Massira –Al Hansali (Capacité de 3540 Millions m<sup>3</sup>) et reprises au niveau du barrage d'Imfout.

## **1-2- SECTEUR FORESTIER**

Dans le cadre de la restauration des parcours collectifs et la fixation des dunes côtières, des périmètres de reboisements et d'amélioration pastorale ont été créés à base de résineux, des eucalyptus et d'autres espèces feuillues.

A l'issue de la campagne 2019-2020, la superficie reboisée dans la province s'étend sur 14506 Ha dans la province soit 23% de la superficie régionale des reboisements.

Concernant les feuillues naturelles, elles occupent une superficie de 2316 Ha. Les essences résineuses naturelles quant à elles occupent 293 ha.

En ce qui concerne les essences feuillues naturelles, elles se composent principalement d'arganier au Sud de la province de Safi.

**Tableau 31: Superficies forestières (en Ha)**

| Niveau géographique | Superficies des reboisements existants à l'issue de la campagne 2019-2020 | Superficies reboisées provisoires 2019-2020 | Essences forestières naturelles<br>(année 2019 Statistiques de l'Inventaire National Forestier) |        |                       |
|---------------------|---|---|---|--------|-----------------------|
|                     |   |   | feuillues naturelles  | Autres | Résineuses naturelles |
| Safi                | 14506   | 130   | 2 316   | 0      | 293                   |
| Marrakech - Safi    | 63730   | 2945  | 280 088   | 6 984  | 231 977               |
| Province/Région(%)  | 23  | 4,4   | 0,8   | 0      | 0,1                   |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

Les formations forestières naturelles restent insignifiantes, en voie de conséquence les superficies reboisées doivent s'élargir pour atteindre un niveau satisfaisant afin de pouvoir améliorer les rendements écologiques, pastoraux et économiques de la forêt au sein de la province.

### 1-3- ELEVAGE

Le développement de l'élevage dans la province reste quasiment tributaire des aléas climatiques. En effet, les conséquences néfastes des sécheresses répétées et successives qui ont frappé le Maroc en général, sont nettement ressenties en dépit des grands efforts déployés par l'Etat au profit des populations touchées afin d'atténuer, au maximum ces effets.

Par rapport à l'ensemble de la région, la province de Safi dispose, en 2019, de 21% des bovins, 16,6% des ovins et 1,9% des caprins.

L'effectif des caprins est négligeable par rapport à l'effectif régional, par contre celui des bovins est d'un assez bon niveau.

**Tableau 32: Effectif du cheptel en milliers de têtes pour l'année 2020**

| Niveau géographique   | Caprins | Ovins | Bovins |
|-----------------------|---------|-------|--------|
| Safi                  | 14,8    | 629,6 | 98,9   |
| Région                | 785     | 3797  | 471    |
| Province/Région (en%) | 1,9     | 16,6  | 21     |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

La province de Safi comptait 98900 têtes de bovins en 2020, soit près de 21% de l'effectif dont dispose la région. La part revenant aux races améliorées est de 23,7% par rapport à l'effectif régional.

La part du cheptel amélioré représente 89,9% de l'effectif provincial des bovins. Cette part est en amélioration depuis 2012 (26%) et ceci grâce aux modes d'élevage des éleveurs qui préfèrent plutôt la race améliorée pour son rendement.

**Tableau 33: Effectif des bovins par race en milliers de têtes pour l'année 2020**

| Niveau géographique   | Améliorées | Locales | Total |
|-----------------------|------------|---------|-------|
| Safi                  | 89,9       | 9       | 98,9  |
| Région                | 379        | 92      | 471   |
| Province/Région (en%) | 23,7       | 9,8     | 21    |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

## 2- PECHE MARITIME

En assurant les besoins alimentaires pour une large couche de la population, en créant des opportunités d'emploi et en générant des entrées de devises par le biais de l'exportation d'une partie du produit poissonnier frais ou en conserve, la pêche occupe une place de choix dans l'économie provinciale. Cependant, elle demeure confrontée depuis plusieurs années à de nombreuses contraintes notamment la régression continue des captures.

Le redressement de ce secteur passera nécessairement par une reprise importante de l'investissement en équipement. De même, l'expansion de l'activité de la construction navale déjà installée à la ville de Safi peut servir comme créneau porteur pour cette activité qui avait placé la ville de Safi au rang de 1<sup>ère</sup> capitale mondiale de la sardine.

La province dispose de 2 ports de pêche :

- Safi ;
- Souiria Kdima.

La province de Safi est connue par la diversité de ses richesses halieutiques, à la fois pélagique et benthique. Elle constitue le prolongement des principales zones d'abondance des nourriceries et des zones de fraie de l'anchois et connaît une abondance de la sardine pendant la saison d'automne qui migre pour des besoins de reproduction et en raison de l'affaiblissement de l'upwelling (remontée des eaux marines de fond) dans la zone centrale.

## **2-1- SECTEUR DE LA PECHE**

Deux sortes de pêche sont pratiquées dans la province :

- Pêche démersale, considérée comme activité principale des pêcheurs ;
- Pêche des espèces pélagiques, dite aussi industrielle.

### **2-1-1. Pêche démersale ou benthique**

La pêche benthique est pratiquée par des chalutiers côtiers ou des palangriers, soit par une flottille de canots dite "Flouka". Ainsi on distingue la pêche au chalut, filet maillant de fond, filet droit de surface, filet trémail et palangre. Les principales espèces capturées sont : le merlu, le pageot, le Grondin.

### **2-1-2. Pêche industrielle**

Pratiquée principalement par des sardiniers, la pêche industrielle tire son

nom de la destination des produits de capture qui constituent la matière première principale des fabriques de conserve. Ces produits sont principalement la sardine, le Thon, les maquereaux, et les anchois.

## 2-2- APPORTS DE PECHE

**Tableau 34: Evolution des quantités de débarquements des produits de la pêche côtière par port (en tonnes)**

| Port          | 2 016  | 2 017  | 2 018  | 2019   | 2020   |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Safi          | 34 751 | 39 080 | 38 936 | 49 814 | 69 884 |
| Souiria Kdima | 1 047  | 954    | 737    | 994    | 1 069  |
| Province      | 35 799 | 40 034 | 39 673 | 50 808 | 70 953 |

Source : Annuaire Statistique du Maroc

En termes de volume, et durant la période 2016-2020, les débarquements des produits de la pêche de la province ont subi des améliorations d'une année à une autre. En effet, après avoir dépassé les 35.000 tonnes en 2016, les débarquements vont augmenter entre 2018 et 2020 pour atteindre un pic (70953 tonnes) en 2020 ; en 2017 la quantité des débarquements a atteint 40 034 tonnes.

Le port de Safi abrite l'essentiel des débarquements des produits de la pêche de la province. En 2020, le port de Safi a participé avec 98% des captures provinciales de la pêche côtière.

Les débarquements des produits de la pêche côtière ont atteint leur plus haute valeur en 2020 soit 330 701 mille dirhams. En 2019 cette valeur a atteint 302 025 mille dirhams et 282776 dirhams en 2018.

**Tableau 35: Evolution des valeurs de débarquements des produits de la pêche côtière par port (en milliers de Dh)**

| Port          | 2016    | 2017    | 2018    | 2019    | 2020    |
|---------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Safi          | 252 185 | 220 806 | 245 008 | 261 938 | 296 130 |
| Souiria Kdima | 44 890  | 38 653  | 37 768  | 40 087  | 34 571  |
| Province      | 297 075 | 259 459 | 282 776 | 302 025 | 330 701 |

Source : Annaire Statistiques du Maroc

### 2-2-1. Apports en poissons industriels

La sardine et les maquereaux sont les principales espèces de poissons industriels au niveau de la province. Elle constitue ensemble 99% de la valeur des captures provinciales.

Au sein des espèces industrielles, le chinchard et les anchois apportent les valeurs les plus faibles.

**Tableau 36: Valeur, en milliers de dirhams, des captures de poissons industriels, en 2020, par espèce (Poissons pélagiques)**

| Port | Sardines | Chinchard | Maquereaux | Anchois |
|------|----------|-----------|------------|---------|
| Safi | 170 678  | 531       | 10 646     | 821     |

Source : Délégation Provinciale de la Pêche Maritime

### 2-2-2. Apports en poissons blancs et invertébrés benthiques

La quantité des captures de la pêche côtière en 2020 en poisson blanc a atteint 1984 tonnes ; concernant les crustacés et le poulpe leurs niveaux de capture ont atteint respectivement 68 et 1091 tonnes.

**Tableau 37: Quantité, en tonnes, des captures de la pêche côtière, en 2020, selon les ports et l'espèce (Poissons blancs et invertébrés benthiques)**

| Niveau géographique | Poisson blanc | Crustacés | Poulpe& Céphalopodes | Algues |
|---------------------|---------------|-----------|----------------------|--------|
| Safi                | 1984          | 68        | 1091                 | 957    |

Source : Délégation Provinciale de la Pêche Maritime

La province de Safi produit une grande part de captures de poisson blanc pour une valeur de 56 429 milles dirhams.

La valeur apportée par les crustacés (resp Poulpe& Céphalopodes) au niveau provincial en 2020, a été de 4 629 mille dirhams (resp 52 396 mille dirhams).



**Tableau 38: Valeur, en milliers de Dhs, des captures de la pêche côtière, en 2020, selon l'espèce (Poissons blancs et invertébrés benthiques)**

| Port | Poisson blanc | Crustacés | Poulpe& Céphalopodes | Algues |
|------|---------------|-----------|----------------------|--------|
| Safi | 56 429        | 4 629     | 52 396               | 3926   |

Source : Délégation Provinciale de la Pêche Maritime

### 3- INDUSTRIE : Principales grandeurs industrielles de la Province

De par sa position géographique privilégiée sur la côte atlantique, ses potentialités agricoles, piscicoles, halieutiques et touristiques, la province de Safi présente assez d'atouts dans le secteur industriel. L'activité industrielle dans la province a la particularité d'être fortement ouverte à l'international d'où le volume des exportations qui contribue fortement à la création de richesse.

En effet, le tissu industriel de la province est diversifié. Il est dominé par les industries chimiques et para-chimiques. Il importe, également, de souligner l'existence d'industries légères pour satisfaire les besoins de la consommation. Il s'agit essentiellement des conserveries de poissons concentrées à la ville de Safi. En plus d'une prolifération de petites et moyennes entreprises (PME) dans le tissu industriel provincial opérant dans divers secteurs tels que : textile, cuir, BTP et électronique.

**Tableau 39: Principales grandeurs industrielles de la province, en 2019**

| Niveau géographique   | Chiffre d'affaires en 10 <sup>3</sup> DH | Production en 10 <sup>3</sup> DH | Valeur ajoutée en 10 <sup>3</sup> DH | Investissements en 10 <sup>3</sup> DH | effectifs employés |
|-----------------------|--|----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------|
| Safi                  | 12258412                                 | 11928565                         | 4318230                              | 1198127                               | 587                |
| Région Marrakech-Safi | 24537194                                 | 22275622                         | 7078901                              | 2882209                               | 2469               |
| Province/Région (%)   | 50,0                                     | 53,5                             | 61,0                                 | 41,6                                  | 23,8               |

Source : Enquête Annuelle des Industries de Transformation (EAIT 2019), CNSS

#### 3-1- ETABLISSEMENTS ET EFFECTIFS EMPLOYES

Le nombre d'entreprises opérant dans la province, en 2016, s'élève à 105

soit 1,5% des unités à l'échelle de la nation. L'ensemble de ces établissements emploie près de 587 personnes permanentes en 2019.

### **3-2- LA PRODUCTION INDUSTRIELLE**

La production industrielle de la province s'est établie en 2019 à près de 11929 millions de dirhams, dont la plus grande part vient des industries chimiques et parachimiques suivi des industries agro-alimentaires.

### **3-3- LES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES**

Les exportations industrielles en 2016 ont atteints 10235 millions de dirhams soit 7,7% des exportations au niveau national ; la plus grande partie de ces exportations est réalisée par le secteur des industries chimiques et parachimiques suivi du secteur des industries agro-alimentaires.

### **3-4- LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS**

Les investissements industriels de la province ont atteint en 2019 un chiffre de 1 198 millions de dirhams, réalisés en grande partie par le secteur des industries chimiques et para-chimiques.

### **3-5- LE CHIFFRE D'AFFAIRES INDUSTRIEL**

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2019 s'est estimé à près de 12 258 millions de dirhams avec toujours une prédominance du secteur des industries chimiques et para-chimiques suivi par les secteurs de l'industrie agro-alimentaire et celui des industries mécaniques et métallurgiques.

## **4- ARTISANAT**

Le secteur de l'artisanat constitue un pilier important de l'économie

provinciale, il joue un rôle non négligeable dans l'emploi et il constitue une source de devises pour le pays. Dans la province, ce secteur se distingue par sa qualité et sa diversité, ceci est dû principalement aux activités de la poterie qui caractérisent la province non seulement au niveau national mais également au niveau international. En plus des talents des autochtones, le secteur de poterie jouit de la qualité, l'abondance, ainsi que la proximité de la matière première des lieux de traitement ce qui lui assure une évolution continue.

Pour agir sur les coûts de production, les artisans ont été encouragés à se regrouper en coopératives. En 2019 et selon la Délégation Provinciale de l'Artisanat, 81 coopératives artisanales sont opérationnelles dans la province de Safi .Ces établissements bénéficient de l'assistance des pouvoirs publics. Le nombre d'adhérents s'élève à 439 individus. Le nombre d'adhérents le plus élevé revient au métier du tailleur traditionnel avec 139 adhérents.

**Tableau 40: Nombre des Coopératives, Adhérents et Artisans inscrits à la chambre en 2019**

| Métiers                | Safi                   |                    |
|------------------------|------------------------|--------------------|
|                        | Nombre de Coopératives | Nombre d'adhérents |
| Maçonnerie             | 2                      | 10                 |
| Menuiserie             | 3                      | 21                 |
| Tissage                | 4                      | 20                 |
| Tailleur traditionnel  | 26                     | 139                |
| Ferronnerie            | 1                      | 5                  |
| Poterie                | 10                     | 75                 |
| Coiffure               | 3                      | 15                 |
| plâtrerie              | 2                      | 12                 |
| Pâtissier traditionnel | 20                     | 92                 |
| Traiteurs              | 5                      | 25                 |
| Produits cosmétiques   | 3                      | 15                 |
| Savon beldi            | 1                      | 5                  |
| Peinture des bâtiments | 1                      | 5                  |

Source : Délégations Provinciales de l'Artisanat

Le cadre associatif constitue la forme d'action collective la plus commode et la plus facile à mettre en œuvre, offrant de larges possibilités d'implication des artisans dans la concrétisation des programmes de développement. De ce fait, des efforts ont été déployés pour inciter les artisans à se regrouper en associations, et à dialoguer avec l'administration sur des sujets concernant le devenir de leur

métier.

## 5- TOURISME

Vu les répercussions économiques positives du tourisme sur les autres activités économiques, les fonds financiers qu'il procure et les emplois qu'il crée, l'Etat a toujours mis à la disposition des promoteurs touristiques des avantages considérables en vue de promouvoir ce secteur. En effet, des efforts et des actions importantes ont été entrepris par l'administration afin de mettre en place une infrastructure saillante aux normes internationales.

La province dispose d'importants atouts naturels et d'un patrimoine culturel diversifié. Elle possède des monuments historiques et plusieurs sites tout au long de la côte ce qui lui permet d'être un pôle d'attraction pour l'investissement touristique.

### 5-1- POTENTIALITES DE LA PROVINCE DE SAFI

La province de Safi est riche par ses monuments historiques notamment :

- Les Remparts qui contournent l'ancienne ville "la Médina" ;
- Dar Sultane qui date du XVIème siècle ;
- L'église portugaise qui est une ancienne cathédrale construite par les portugais en 1519 ;
- Le Minaret de la médina ;
- Le Château de Mer, forteresse édifée par les Portugais en 1523, démolie en grande partie depuis cette date et fût restaurée, il se considère comme étant le seul témoin de l'art Emmanuelin ;
- Les sites d'intérêts touristiques tels que : la corniche Sidi Bouzid, le Jorf, la Kasbah Hmidouch, la réserve de gazelles et Igoud ;
- Les sites balnéaires à savoir : la plage Lalla Fatna, le Cap Beddouza et la plage Souiria Kdima qui constitue aujourd'hui un centre balnéaire doté de toutes les infrastructures nécessaires permettant aux estivants de passer leurs vacances dans cette plage apte à la natation, le ski nautique, la pêche à la ligne.

Par ailleurs, la province bénéficie d'un autre produit touristique: le tourisme spéléologique, qui consiste en la valorisation de nombreuses grottes

disséminées à travers son territoire, à savoir Ghar Gorani et Charkarkar. La province de Safi fût également le premier centre africain de poterie, les médailles d'or obtenues témoignent de la valeur historique de la poterie Safiote. Cet art artisanal joue un rôle primordial dans l'attraction des touristes des quatre coins du monde.

Toutefois, le secteur touristique au niveau provincial reste timide et paraît très faible en comparaison avec les potentialités et les atouts dont dispose la province. Des efforts d'équipement de ces sites sont nécessaires pour renforcer davantage la capacité d'attraction tant pour les touristes étrangers que ceux de l'intérieur du pays.

Le niveau du tourisme dans la province est reflété d'une manière quantitative par l'infrastructure hôtelière existante.

## 5-2- INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

D'après l'annuaire statistique 2021, La province de Safi compte au total 11 établissements touristiques classés, dont 2 classés 4 étoiles, 7 classés 3 étoiles et 2 établissements classés 2 étoiles.

**Tableau 41: Etablissements classés, jusqu'au 31/12/2020, selon le type**

| Niveau géographique | 1 étoile | 2 étoiles | 3 étoiles | 4 étoiles | 5 étoiles |
|---------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Safi                | -        | 2         | 7         | 2         | -         |
| Marrakech-Safi      | 52       | 21        | 54        | 52        | 45        |
| Nation              | 309      | 240       | 277       | 210       | 106       |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

L'ensemble de ces établissements touristiques dispose de 1166 lits, dont 500 lits pour les 4 étoiles ; 570 lits pour les 3 étoiles et 96 pour les 2 étoiles.

**Tableau 42: Capacité en lits des établissements classés jusqu'au 31/12/2020**

| Unité administrative | 5 étoiles | 4 étoiles | 3 étoiles | 2 étoiles | 1 étoile |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|
| Safi                 | -         | 500       | 570       | 96        | -        |
| Marrakech-Safi       | 16663     | 15693     | 7901      | 1768      | 2530     |
| Nation               | 42414     | 52168     | 35725     | 17042     | 16572    |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

### 5-3- ACTIVITE TOURISTIQUE

Entre 2010 et 2020, le nombre de nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés au niveau de la province a été marqué par une tendance à la hausse d'une année à l'autre. Il est passé de 39 638 en 2011 à 48 163 nuitées en 2015 et 51 910 nuitées en 2017 et 14899 nuitées en 2020.

Durant la période 2009 jusqu'au 2020, la part des nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés de la province par rapport au niveau national était insignifiante. En effet, en 2020, elle est estimée à 0,2% du total réalisé au niveau de la nation et n'a jamais dépassée ce taux.

En 2020, les hôtels 4 et 3 étoiles couvrent l'essentiel des nuitées touristiques réalisées dans l'ensemble des établissements classés de la province (respectivement 3623 et 10835 nuitées) de Safi suivis par les hôtels 2 étoiles (441 nuitées).

**Tableau 43: Répartition des nuitées touristiques réalisées, en 2020, selon le type des hôtels classés**

| Niveau géographique | 1 étoile | 2 étoiles | 3 étoiles | 4 étoiles | 5 étoiles |
|---------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Safi                | -        | 441       | 10835     | 3623      | -         |
| Marrakech-Safi      | 17906    | 19570     | 218694    | 607591    | 779780    |
| Nation              | 235301   | 336737    | 1045281   | 1957742   | 1823065   |

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2021

## **6- MINES**

### **6-1- SECTEUR DES PHOSPHATES**

Le Royaume possède les 3/4 des réserves mondiales en matière de phosphates. Il est en outre le troisième producteur et le premier exportateur du produit. Par ailleurs, et avec l'amélioration des relations commerciales avec l'extérieur, le secteur des phosphates a retrouvé sa position dans le marché mondial en enregistrant une croissance considérable au cours de ces dernières années.

Le centre phosphatier de Youssoufia est situé à 80 km à l'Est de Safi, il fait partie du bassin du Gantour. Les réserves de ce gisement sont évaluées à deux milliards de m<sup>3</sup>.

Les ventes locales sont destinées aux exploitations industrielles de Safi pour la production de l'acide phosphorique concentré et des engrais. Les exportations ont été destinées en grande partie aux pays suivants : Etats-Unis, Inde, Brésil, Nouvelle Zélande, Pakistan, Turquie, mais aussi aux pays de l'Europe de l'Ouest : la France, la Belgique, la Grande Bretagne et l'Espagne.

En 2020, selon l'annuaire statistique 2021, la quantité de phosphates extraits a atteint 4731 milliers de tonnes ; le niveau des ventes a atteint 521 mille tonnes alors que la production marchande des phosphates a atteint 4711 mille tonnes (centre d'exploitation Youssoufia).

### **6-2- EXPLOITATION DU GYPSE**

Il ressort des investigations géologiques récentes que la province de Safi dispose d'un important gisement et d'excellente qualité se localisant le long des plateaux situés à l'Ouest d'Youssoufia et à l'Est de Safi, sa réserve est évaluée à 5 milliards de tonnes.

Parmi les principales utilisations de ce minerai, on cite les produits pharmaceutiques, l'industrie des faïences, le secteur de construction et celui des cimenteries. Plusieurs carrières sont en exploitation à un niveau industriel non encore moderne.

Les quantités annuellement extraites sont exportées en grande partie à l'état brut, le reste est traité localement et écoulé sur le marché national. En 1996, une quantité de 285000 tonnes a été vendue localement.

## 7- ENERGIE ET EAU

### 7-1- ENERGIE ELECTRIQUE

Entre 2018 et 2020, les ventes d'électricité au niveau de la province de Safi, ont enregistré une stabilité autour d'une moyenne de 607 millions de Kwh.

Tableau 44: Ventes d'électricité (En millions de Kwh)

| Années | 2018  | 2019 | 2020  |
|--------|-------|------|-------|
| Ventes | 702,1 | 592  | 526,7 |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

Ce secteur est géré par deux organismes :

-L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) qui assure la production, le transport et partiellement la distribution ;

-La Régie Autonome de Distribution de l'Eau et de l'Electricité de Safi (RADEES) qui assure la distribution et dispose d'un réseau de distribution d'une longueur de 500km (1991).

Concernant la distribution de l'électricité et selon l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable : Le nombre des abonnés à l'ONE s'est élevé à 132904 en 2020 (basse tension).



## **7-2- PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE**

Parmi les principales préoccupations des élus et des responsables provinciaux, figure l'alimentation des populations en eau potable. Les efforts fournis par les différents intervenants dans ce domaine consistent en la satisfaction des besoins de la population.

Cependant les sécheresses qui ont longtemps persisté dans la province, ont ralenti les efforts déployés par les responsables de ce secteur. L'ONEP et les travaux publics ont procédé à plusieurs prospections afin d'alimenter les agglomérations et les populations rurales en matière d'eau potable dans les bonnes conditions.

Ces efforts ont porté sur la réalisation des opérations de sondage, de reconnaissance de forage et de puits, ainsi que l'exploitation des eaux superficielles. Les analyses systématiques des sources et des réseaux deviennent des activités régulières et permanentes afin de présenter au consommateur une eau saine.

### **7-2-1. Les barrages**

La retenue de la digue de Safi a une capacité de stockage normale de l'ordre de 2 millions de m<sup>3</sup>. L'eau est véhiculée par le canal de Doukala, puis de Safi vers la retenue de la digue qui assure l'alimentation de la ville de Safi en eau potable.

La retenue de Safi, a enregistré en 2020 une capacité de production de 13 841 119 m<sup>3</sup>.

**Tableau 45: Evolution de la production d'eau superficielle dans la province (en m3)**

| Localisation | Prise d'eau       | Dates de mise en service |            |            |            |            |            |
|--------------|-------------------|--------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|              |                   |                          | 2013       | 2017       | 2018       | 2019       | 2020       |
| <b>Safi</b>  | Réservoir de Safi | 1974                     | 11 877 869 | 12 248 260 | 12 834 355 | 13 595 235 | 13 841 119 |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

### 7-2-2. L'eau potable

La production d'eau potable dans la province a été estimée, en 2020, à 16 611 milliers de m<sup>3</sup>. Quant aux ventes aux abonnés consommateurs, elles sont de l'ordre de 2146 mille m<sup>3</sup> ce qui représente 13,5% du total des ventes. Le nombre d'abonnés consommateurs dans la province de Safi s'élevait à 5138 clients.

**Tableau 46: Production et vente d'eau potable, en milliers de m3, par l'O.N.E.E en 2020**

|             | Nombre d'abonnés consommateurs | Ventes                    |            | Production |
|-------------|--------------------------------|---------------------------|------------|------------|
|             |                                | Aux abonnés consommateurs | Aux régies |            |
| <b>Safi</b> | 5138                           | 2146                      | 13766      | 16 611     |

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

Pour ce qui est de la vente d'eau potable aux régies de distribution au titre de l'année 2020, elle s'est établie à 13 766 milliers de mètres cubes

# CHAPITRE 4. INFRASTRUCTURES



## 1- LE RESEAU ROUTIER

S'agissant du réseau routier de la province, la longueur totale des routes s'élève à 1251Km totalement revêtues. L'analyse géographique de ce réseau montre que :

- Une seule route de dimension nationale traverse la province et fuyant ses principales agglomérations urbaines. Il s'agit de la route nationale n°1 (Tanger – Lagouira) ;
- Les routes à caractère vertical qui ont l'avantage de lutter contre le désenclavement et de développer les liaisons locales, ont été reléguées aux routes qui sont de la compétence des collectivités locales.

Le secteur des routes a connu ces dernières années une évolution progressive. Le réseau routier de la province compte 255 km de routes nationales, 320 km de routes régionales et 676 km de routes provinciales.

Au niveau provincial, le taux de revêtement des routes provinciales est de 82%.

Tableau 47: Longueur des routes construites et revêtues en 2019 en km

|                 | Routes Nationales |               | Routes Régionales |               | Routes Provinciales |               |
|-----------------|-------------------|---------------|-------------------|---------------|---------------------|---------------|
|                 | Total             | dont revêtues | Total             | dont revêtues | Total               | dont revêtues |
| <b>Province</b> | 255               | 255           | 320               | 320           | 823                 | 676           |

Source: Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la logistique et de l'eau de Safi

Ce réseau routier a été renforcé par un grand projet à savoir celui de l'autoroute reliant El Jadida à Safi sur une longueur de 141 km.

Le parc des taxis dans la province a atteint 989 taxis dont 534 petits taxis en milieu urbain et 190 grands taxis en milieu rural.

## **2- LES PORTS**

La province de Safi qui est largement ouverte sur la côte atlantique, pèse considérablement dans le dispositif portuaire marocain. Elle compte deux ports : Safi et Souiria Kdimia.

### **2-1- LE PORT DE SAFI**

Le port de Safi est implanté au fond d'une baie largement ouverte. Auparavant il a été considéré comme premier port de pêche du Maroc et premier port sardinier du monde.

Actuellement la pêche a connu un déclin important relativement compensé par les exportations de phosphates et leurs dérivés (acide phosphorique, engrais et produits utilisés pour leur transformation). En 2013, la quantité des phosphates chargés est de 561 milliers de tonnes soit 6% du total national.

La quantité des marchandises chargées au port de Safi en 2015 est de l'ordre de 3 697 milliers de tonnes. Par ailleurs, la quantité déchargée a atteint 2225 milliers tonnes.

## 2-2- TRANSPORTS MARITIMES

Tableau 48: Transports maritimes en 2020

| Port                | Marchandises<br>(en milliers de tonnes) |           |
|---------------------|---|-----------|
|                     | Importées                               | Exportées |
| Safi                | 4378                                    | 4389      |
| Nation              | 55792                                   | 32901     |
| Province/Nation (%) | 7,8                                     | 13,3      |

Source : Annuaire Statistique du Maroc

2021

Durant l'année 2020, le total de marchandises importées au port de Safi s'est élevé à 4378 milliers de tonnes, ce qui représente 7,8% du total de marchandises importées au niveau national. Les marchandises exportées, quant à elles se sont chiffrées à 4389 milliers de tonnes (soit 13,3% des marchandises déchargées au niveau national).









المندوبية السامية للتخطيط  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

المديرية الإقليمية للتخطيط لآسفي، زنقة « C »، أناس امتداد، ص ب 43، أسفي، الهاتف : 0524 62 30 54 الفاكس: 0524611147

*Direction Provinciale du Plan de Safi : 6, Rue C, Anas extension,*

*B. P : 43 Safi Tél. : 0524 62 30 54 -Fax 05 24 61 11 47*

*<https://www.hcp.ma/region-drda>*